

Conséquemment, le gouvernement canadien a lancé une campagne de notoriété des services consulaires pour informer les canadiens des problèmes que peuvent rencontrer les canadiens qui voyagent à l'étranger, des étapes de préparation d'un voyage à l'étranger, et des services disponibles aux consulats canadiens. Ce programme inclut les documents que nous avons regardés ensemble aujourd'hui.

Comment les agences de voyage pourraient-elles aider à informer les canadiens des difficultés potentiellement reliées aux voyages à l'étranger, et des services consulaires qui sont disponibles ?

Y a-t-il des opportunités de promotions conjointes ? Lesquelles ?

Quels types d'outils le gouvernement devrait-il vous fournir pour vous aider à réaliser cette tâche ? Les outils que nous avons évalués aujourd'hui sont-ils suffisants ?

Y a-t-il autre chose que le gouvernement devrait faire pour informer les agents de voyage de ce programme ?

Avez-vous d'autres idées ou suggestions ?

Évaluation du matériel de Revenu Canada

Très rapidement, j'aimerais couvrir quelques autres sujets pour un moment...

Revenu Canada - Accises, Douanes et impôt lance présentement une initiative qui permet aux voyageurs qui paient des douanes de remplir eux-mêmes des formulaires auto-administrés. Les cartes sont remplies pas les voyageurs, et ces derniers les présentent à un caissier au bureau des douanes (aux douanes), et ils paient le montant requis. Cela réduit le temps passé aux douanes.

Comment le ministère devrait-il informer les voyageurs de cette nouvelle possibilité ?

Y a-t-il quelque chose que vous, en tant qu'agence de voyage seriez prêtes à faire pour faciliter ce processus d'information ? Quoi au juste ?

Encore une fois, y a-t-il des possibilités de partenariat avec le gouvernement ?

Le gouvernement a produit un vidéo sur le processus. Est-ce que cela serait utile en tant qu'outil de formation pour les agents de voyage ou les opérateurs de tours ?

Remerciements.